Solidaires DOUANES
Section de Roissy et du Bourget

tract suite à la catastrophe de Fukushima

Rayon des Douanes

Nos hiérarques locaux et nationaux sont atteints d'un mal incurable suite à Fukushima : la sclérose de leur appendice buccal, *mal plus connu sous l'expression « langue de bois »*.

Car que disent-ils ? → aucun risque, tout va bien, tout est en ordre.

Sauf qu'à Roissy, qui contrôle la radioactivité des envois provenant du Japon ?
-L'IRSN(1) s'en remet à la DIDDI(2) et à la DDCCRF(3)
-La DIDDI(2) s'en remet à la DGAC(4)
-La DGAC(4) s'en remet aux compagnies aériennes…
-Les compagnies s'en… → où sont les relevés de leurs contrôles d'exécution ?

Bref *Pierre qui dit Paul qui dit Jacques qui dit rien*. Tout cela prêterait à rire jaune, sauf que cette absence de contrôle physique systématique (avec un matériel adapté à la protection des agent-e-s) dénote le démantèleMENT de la valeur que l'on donne à la vie des consommateurs/trices et des agent-e-s.

À la vue du tableau ci-dessous, nous posons à nos hiérarques la question ~~qui tue~~ suivante : « **La vie humaine vaut-elle plus ou moins que 15 euros?** ».

Désignation de l'Équipement de Protection Individuelle (EPI)		**Prix unitaire (en euros)** toutes taxes comprises
Combinaison avec capuche, pieds + semelles	*jetable-s*	5,38
Masque filtrant de classe P3 (FFP3)	*jetable*	4,07
Paire de gants nitrile non poudrés	*jetables*	0,31
Lunettes stériles	*jetables*	4,52
TOTAL *(équipement complet de protection jetable)*		**14,28**

Soyons *caustiques*. En l'absence d'achats de dosimètres et d'équipements de protection individuelle, accordons à nos chefs de rayon au moins un mérite, celui de refuser de faire de l'épicerie… sauf de leurs agent-e-s kleenex.

Refuser de prendre ses responsabilités,
ça doit être ça le mal des rayons.

Roissy, le 25 mai 2011

Notes :
(1) : Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire.
(2) : Direction Interrégionale des Douanes et des Droits Indirects.
(3) : Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation, de la Répression des Fraudes : le nombre d'agents CCRF travaillant à Roissy se compte sur les doigts d'une main.
(4) : Direction Générale de l'Aviation Civile.

Solidaires DOUANES section de Roissy et du Bourget – bât 3520b - zone de fret 4 – 95701 Roissy CDG
Tel : 06 10 15 02 57 @ : solidaires.roissy@douane.finances.gouv.fr

Edito :

Y-a-t'il un pilote dans la Douane ?

- Réalisé par MEDEF
- Avec Jérome Fournel et Dominique Labiche
- titre original : CAP 2012
- Année de production: 2011

Un mauvais remake d'un film étatsunien - sorti dans les salles en 1980 - a lieu en ce moment au sein de la DGDDI. Mauvais remake parce que les événènements en cours ne relèvent pas du genre comique, mais plutôt du genre dramatique. Dramatique parce que le contexte est sérieux pour notre administration. Dramatique parce que le ton donné par nos hiérarques serait susceptible d'inspirer davantage la tristesse que le rire.

Un drame illustré par deux exemples : le système d'évaluation et Fukushima. Ces exemples, loin d'être distincts, s'articulent en levant le voile sur le peu de considération accordé par nos hiérarques à la bonne santé des personnes.

L'évaluation : une omniprésence de l'arbitraire

L'arbitraire d'abord par l'absurdité de ces indicateurs de performance qui ne permettent pas apprécier *réellement* la valeur du travail d'un-e agent-e. Au niveau quantitatif, nombreuses sont les d'activités - loin d'être négligeables – qui ne sont pas pris en compte (visa des déclarations, traitement des appels téléphoniques, accueil des usager-e-s, classement des documents). Au niveau qualitatif, on ne parle plus de *travail bien fait* mais simplement d'*objectifs à atteindre*.

Solidaires DOUANES
section de Roissy et du Bourget

Edito : Y-a-t'il un pilote dans la Douane ? Pages 1 et 2
Macédouane :
- Libre-échange / principe de précaution -rayon des douanes Pages 3,4 et 5
- Du grand secret à la frustration collective / Passe-Partout Pages 6 et 7
Ration d'éco: lever 1 tabou Pages 8 et 9
Contre-feux: la physique de l'emploi Page 10
Horizons: contacts, liens, adhérer Pages 11 et 12

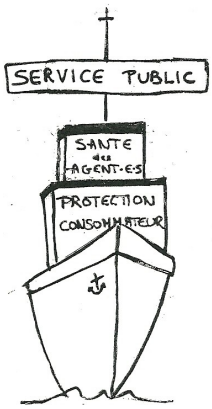

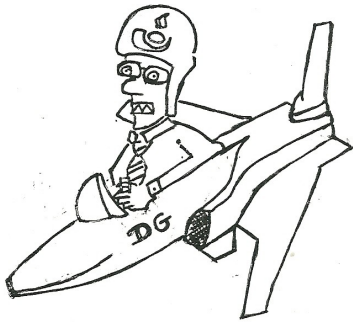

L'arbitraire ensuite par le caractère purement formel de l'entretien professionnel et par la subjectivité voire la partialité dans les appréciations de l'évaluateur – de plus en plus sous pression.
L'arbitraire enfin par le nombre insuffisant de mois à répartir entre tou-te-s les agent-e-s. Avec d'un côté des agent-e-s qui n'osent dire leur bénéfice d'une réduction de la cadence d'avancement, et, de l'autre côté, un trop grand nombre d'agent-e-s, année après année, qui ont un avancement *normal ;* ce qui ne manque pas d'alimenter un sentiment d'exclusion.
Bref c'est le mal-être au travail qui s'insinue.

Fukushima : circulez y a rien à contrôler

Un scandale sanitaire se déroule depuis le 11 mars 2011. Après le matraquage médiatique des 1ères semaines, force est de constater que la couverture journalistique de la catastrophe japonaise est proche du néant.
Guère étonnant malheureusement. Nous sommes en effet à la convergence de deux thématiques peu remises en cause dans la pensée dominante française : la libre circulation des marchandises et le nucléaire. L'Union Européenne et le Japon vont entamer des négociations en vue d'un accord de libre-échange, le saviez-vous ?
Alors que plusieurs pays - et pas des moindres – (dont les États-Unis d'Amérique, la Chine, la Russie, l'Australie, l'Inde, etc...) ont purement et simplement interdit les importations de produits alimentaires en provenance des préfectures limitrophes à Fukushima ; la France et l'Union Européenne se contentent de contrôles renforcés aux frontières... Nous ne demandons qu'à voir...
Et le principe de précaution dans tout ça ?

Rompre avec la servitude volontaire

Nous pouvons légitimement ressentir de la douleur et de la tristesse devant les évolutions en cours au sein de notre administration. Mais la gravité de la situation nous impose de transcender ces sentiments en révolte.
Nos hiérarques rétorquent « c'est comme ça», « on n'a pas le choix », « on n'y peut rien ». A contrario, quelqu'un[1] affirmait : « Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal mais par ceux qui le regardent sans rien faire ». Le discours fataliste de nos caciques est bel et bien un instrument de domination.
Refuser le drame que vit notre administration, c'est d'abord refuser ce discours de résignation. C'est donc croire en nous-mêmes, en chacun d'entre nous, en notre capacité d'action collective. C'est ensuite chasser ces incapables qui nous dirigent droit dans le mur. Notre émancipation est à ce prix. Nous n'avons pas le choix.

Note
(1) : un certain *Einstein*, *Albert* de son prénom

Agendas

1°) administratif :

CAPC :

- recours en notation/TA/LA cat B — 19 mai, 16-17 juin
- titularisation AC, TA ACP2&ACP1 — 1er juin
- LA et recours en notation cat A — 22 juin
- CCP agents non titulaires — 23 juin
- recours en notation cat C — 6 juillet

Groupes de Travail DG/CTPC :

- Maîtres de chiens — 13 mai
- CTPC — 17 mai
- Élections Professionnelles — 19 mai
- Comité de suivi delt@ — 20 mai
- Contrat Pluri-Annuel de Performance — 17 juin
- Hygiène et Sécurité/delt@ — 28 juin
- Formation Professionnelle et Diversité — 30 juin

Groupes de Travail DI / Masse IdF :

- Formation Professionnelle — 3 mai
- Commission Régionale Masse IdF — 12 mai/24juin
- Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels — 21 juin
- Élections Professionnelles — 7 juillet

CHS DI 93 : Comité Hygiène et Sécurité Départemental Interdirectionnel de Seine-Saint-Denis

- Groupe de Travail : — 16 mai
- Séance plénière : — 9 juin

2°) militant (cf www.demosphere.eu) :

syndicat Solidaires Douanes

- Conseil National — 9-10-11 mai
- réunion bureau section Roissy — 20 juin
- Bureau National — 21-22 juin
- Commission Personnels — 29 juin

Union syndicale Solidaires

- Congrès à Villefranche-sur-Saône 6-10 juin

manifestations/rassemblements

- Pti bal sauvage de Ménilmontant — 15 mai
- contre le G8 (Le Havre) — 21 mai
- contre la RGPP et pour la revalorisation des salaires (Ministère des Finances - Bercy) — 31 mai

Macédouane *(les gros légumes nous taillent en pièces, mais la mayonnaise ne prend pas !)*

Libre - échange 1 - 0 Principe de précaution

En 2000, la Commission s'est "lâchée" sur le principe de précaution, en 2011, suite à Fukushima, la section Solidaires Douanes guette la contradiction.

L'UE A DIT

Communication de la Commission du 2 février 2000 :

"La Commission a toujours recherché un niveau de protection élevé, notamment en ce qui concerne l'environnement et la santé humaine, animale et végétale. Elle a pour règle de prendre des décisions visant à atteindre ce niveau de protection élevé en s'appuyant sur des données scientifiques solides et suffisantes. Toutefois, dans les cas où l'on pouvait raisonnablement craindre que les dangers potentiels affectent l'environnement ou la santé humaine, animale ou végétale, et où l'insuffisance des données scientifiques disponibles ne permettait pas de procéder à une évaluation scientifique détaillée, le principe de précaution a toujours été accepté politiquement comme consituant une stratégie de gestion du risque dans plusieurs domaines. Bien que le principe de précaution ne figure pas explicitement dans le traité CE, si ce n'est pour l'environnement, la Commission considère que sa portée est beaucoup plus vaste et s'étend également à la protection de la santé humaine, animale et végétale."

L'UE A MENTI

RÈGLEMENT D'EXECUTION (UE) N° 297/2011 DE LA COMMISSION du 25 mars 2011

"À la suite de l'accident survenu à la centrale nucléaire de Fukushima le 11 mars 2011, la Commission a été informée de ce que les taux de radionucléides décelés dans certains produits alimentaires originaires du Japon [...] dépassaient les seuils de contamination en vigueur au Japon pour les denrées alimentaires.
[...]
Outre les tests effectués par les autorités japonaises, il y a lieu de prévoir des contrôles aléatoires sur ces importations.
[...]
Les autorités compétentes du PIF ou du PED réalisent des contrôles documentaires et d'identité sur tous les lots de [denrées alimentaires originaires ou en provenance du Japon], et des contrôles physiques, comprenant des analyses de laboratoire, visant à détecter la présence d'iode-131, de césium-134 et -137, sur au moins 10% des lots de [denrées alimentaires des préfectures non limitrophes à Fukushima] et sur au moins 20% des lots [de denrées alimentaires des préfectures limitrophes à Fukushima]."

Des mesures réglementaires européennes fortement criticables

Certes, au premier regard, le règlement d'exécution de mars 2011 semblerait pas mal. Sauf que l'analyse de texte n'est pas pour nous rassurer quant à la qualité des contrôles.
--> Quantitativement, les contrôles physiques ne portent que sur 10% sinon 20% des lots.
--> Qualitativement, les contrôles physiques ne portent que sur la recherche d'iode-131, césium-134 et -137.
Quid de l'iode-132, du tellure-132, du césium-136, du xénon-133, etc...?

En résumé, du principe de précaution affirmé en 2000, il ne reste en 2011 que des "contrôles aléatoires", quantitativement et qualitativement limités...

Partir plus facilement en mutation ? on ne l'entendait pas comme ça...

Une autre politique sanitaire est toujours possible

Nous considérons qu'un véritable principe de précaution aurait pu être décidé par le biais d'un embargo sur les marchandises japonaises.
"Impossible!" diraient les fatalistes. A ceux-là nous répondons qu'il suffit de regarder quelques années en arrière. En plein scandale de la vache folle, la France puis l'Union Européenne avaient imposé en 1996 l'embargo sur tous les bovins et leurs produits dérivés provenant du Royaume-Uni, membre lui-même de l'Union Européenne.

Le courage politique a manqué depuis le 11 mars 2011 à l'Union Européenne -et à la France. Il n'est jamais trop tard pour corriger cela. Pour achever de s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'oeil au tableau ci-dessous.

EMBARGOS APPLIQUÉS SUR DES PRODUITS EN PROVENANCE DU JAPON

Pays	Produits concernés	Zone de provenance / préfectures
USA	Produits laitiers, fruits et légumes	4 préfectures : Fukushima, Ibaraki, Tochigi, Gunma
Chine	Produits agricoles et alimentaires (+ aquaculture & fourrage)	12 préfectures
Russie	Tous les produits alimentaires	4 préfectures : Fukushima, Ibaraki, Tochigi, Gunma
Australie	Tous les produits alimentaires	4 préfectures : Fukushima, Ibaraki, Tochigi, Gunma
Inde	Tous les produits alimentaires	Ensemble du Japon
Corée du Sud	Lait et légumes	4 préfectures : Fukushima, Ibaraki, Tochigi, Gunma
Taiwan	produits alimentaires / courrier	5 préfectures / Ensemble du Japon
Singapour	Produits laitiers, fruits et légumes, produits de la mer et viande.	4 préfectures : Fukushima, Ibaraki, Tochigi, Gunma
Philippines	chocolat	Ensemble du Japon
Liban	Tous les produits (alimentaires et industriels)	Ensemble du Japon
Ile Maurice	Produits alimentaires et aliments agricoles	Ensemble du Japon
République Démocratique du Congo)	Tous les produits alimentaires	Ensemble du Japon
U.E. (dont France)	RIEN	RIEN

Sauf quand il y a un accord de libre-échange en jeu…

Le choix européen de ne pas appliquer d'embargo sur les produits notamment alimentaires en provenance du Japon, loin d'être insensé, répond à une ~~basse~~ logique commerciale.
En effet,l'union Européenne, après avoir conclu un accord de libre-échange avec la Corée du Sud en 2010, s'apprête cette année, à entamer des négociations avec le Japon en vue d'un accord du même acabit.
→ Face au concurrent états-unien, l'Europe espère ainsi conquérir des parts sur le marché japonais dans les domaines agricole (*la gastronomie*), de la cosmétique, et du luxe.
→ Pour sa part le Japon espère conforter ses parts sur le marché européen dans le domaine manufacturé (automobile, électronique) face à ses concurrents des pays émergents.
Nous avons là le parfait exemple de la concurrence non-faussée…

La politique commerciale prime sur la santé des citoyens

CETTE NON-INTERDICTION COMMUNAUTAIRE DES DENRÉES JAPONAISES NOUS LAISSE INTERDITS…

Rayon des douanes

Quand le laisser-aller français le dispute au laisser-faire européen, nous pouvons dire que l'incurie est partagée…

Nos hiérarques locaux et nationaux sont atteints d'un mal incurable suite à Fukushima : la sclérose de leur appendice buccal, *mal plus connu sous l'expression « langue de bois »*.

Car que disent-ils ? → aucun risque, tout va bien, tout est en ordre.

Sauf qu'à Roissy, qui contrôle la radioactivité des envois provenant du Japon ?

–L'IRSN(1) s'en remet à la DIDDI(2) et à la DDCCRF(3)
–La DIDDI(2) s'en remet à la DGAC(4)
–La DGAC(4) s'en remet aux compagnies aériennes…
–Les compagnies s'en…→où sont les relevés de leurs contrôles d'exécution?

Transmettre la patate chaude,
un savoir-faire français

Bref personne n'assume. Tout cela prêterait à rire jaune, sauf que cette absence de contrôle physique systématique (avec un matériel adapté à la protection des agent-e-s) dénote le démantèleMENT de la valeur que l'on donne à la vie des consommateurs/trices et des agent-e-s.

À la vue du tableau ci-dessous, nous posons à nos hiérarques la question ~~qui tue~~ suivante : « **La vie humaine vaut-elle plus ou moins que 15 euros?** »

.

Désignation de l'Équipement de Protection Individuelle (EPI)		**Prix unitaire (en euros)** toutes taxes comprises
Combinaison avec capuche, pieds + semelles	*jetable-s*	5,38
Masque filtrant de classe P3 (FFP3)	*jetable*	4,07
Paire de gants nitrile non poudrés	*jetables*	0,31
Lunettes stériles	*jetables*	4,52
TOTAL *(équipement complet de protection jetable)*		**14,28**

Soyons *caustiques*. En l'absence d'achats de dosimètres et d'équipements de protection individuelle, accordons à nos chefs de rayon au moins un mérite, celui de refuser de faire de l'épicerie… sauf de leurs agent-e-s kleenex.

Refuser de prendre ses responsabilités,
ça doit être ça le mal des rayons.

Notes :

(1) : Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire.
(2) : Direction Interrégionale des Douanes et des Droits Indirects.
(3) : Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation, de la Répression des Fraudes : le nombre d'agents CCRF travaillant à Roissy se compte sur les doigts d'une main.
(4) : Direction Générale de l'Aviation Civile.

Compte rendu d'entretien professionnel : Du grand secret à la frustration collective

Ça y est, c'est le retour du printemps !
ce qui signifie « renouveau » pour dame nature et « entretien professionnel » pour les agents des douanes.
Dans le bureau, la cohésion de l'équipe nécessaire à la réalisation des objectifs fait place à un climat de suspicion… en effet, des mois, il y en aura pas pour tout le monde !

Après un vague descriptif standardisé des fonctions exercées, on passe dans le vif du sujet avec la rubrique « Résultats professionnels obtenus au regard des objectifs assignés» et déjà on commence à comprendre toute l'ambiguité de la formule; s'agit-il de résultats individuels ou ceux du service ? Jusque dans la formulation, la confusion est totale ! Il s'agirait en fait d'une savante péréquation visant à apprécier les performances d'un agent au regard des résultats collectifs.

COMMENT CONCILIER NOTATION ET REDUCTION D'EFFECTIFS

Dès lors, comme pour entretenir volontairement cette confusion, toutes les questions posées se heurtent à une omerta hiérarchique :

- Quels sont les critères d'évaluation ?
- Quels sont les évaluations de mes supérieurs hiérarchiques directs ?
- Combien de mois ont été attribués à l'unité ?

Alors imaginons un instant qu'il s'agisse de nos enfants et que nous soyons convoqués par la directrice de l'école :

la directrice : « Votre fils a eu un mauvais bulletin, j'aimerais que l'on en discute »
le parent : « Ah bon, il a eu des mauvaises notes ? »
la directrice : « Je ne sais pas, les résultats de la classe sont bons »
le parent : « Il a eu un problème de comportement alors ? »
la directrice : « Je ne peux pas vous dire, nous ne donnons pas les appréciations des professeurs »
le parent : « Mais que reproche-t-on à mon fils alors ? »
la directrice : « Il n'a pas eu de bon point »
le parent : « Pourquoi ? »
la directrice : « Chaque classe ne dispose que d'une boîte de bon points, et même si les résultats sont bons, il n'y a pas de bons points pour tout le monde »
le parent : « Que doit-il faire pour s'améliorer ? »
la directrice : *« un recours...:-) »*

En tant que parent, après un tel entretien, on arriverait rapidement à la conclusion que notre enfant est victime de ce que l'on appelle communément le « délit de sale tête » et que pour éviter de créer chez lui un manque de confiance en soi voire un complexe de persécution, il faudrait le changer de classe… au risque de se retrouver confronter au même problème.

Il faut croire que les inventeurs de ce système de notation n'ont pas choisi l'option « psychologie » à l'ENA pour ne pas se rendre compte qu'ils étaient en train de créer ce que l'on pourrait qualifier de « machine à frustration collective ». Croyaient-ils sincèrement amorcer des cercles vertueux de performance et de motivation ?
L'absurdité de système est telle qu'un agent ayant obtenu trois mois se voit désormais condamné au silence au risque d'attiser les rancoeurs de ses collègues comme si être un bon agent était devenu une maladie honteuse...

Ainsi les questions sur le système de notation individuelle peuvent se résumer à celle-ci : « Peut-on créer un esprit d'équipe en mettant les agents d'un même service en concurrence ? »
Pour y répondre, prenons exemple sur le management sportif et les récents déboires footballistiques en la matière : « Une équipe n'est pas juste une somme d'individualités, combien de temps faudra-t-il encore pour nous en rendre compte ? »

Passe-partout

(La Garde ~~d'enfants~~ des clés)

Curieuse réorientation des contrôles
Dans la série : fausse note, en voici une gratinée qui dénote l'évolution des contrôles.
Etant donné que les entreprises sont des partenaires, il faut bien trouver une activité aux agent-e-s des douanes.

Comment? Simplement en contrôlant désormais ses propres collègues. Vous disiez « inspecteur des douanes », « contrôleur des douanes » et "agent de constatation des douanes » ? A l'avenir, entraînez-vous à l'expression « inspecteur des douaniers », « contrôleur des douaniers » et « agent de constation des douaniers ».

Le modèle à suivre ?

Exemple par l'absurde
Normalement, dans chaque bureau de contrôle, la clé d'ouverture du coffre fort se situe dans les locaux.
Sauf à l'UDD nuit. Ce service implanté physiquement sur quatre sites (Fedex, Banale, Sodexi et Chronopost) expérimente la centralisation ~~comptable~~ verrouillable. En effet, les clés sont désormais centralisées sur un seul site. Ainsi, à chaque début de vacation, il faut que les inspecteurs/trices (=*chefs d'équipe*) aillent au bureau centralisateur prendre les clés, puis qu'ils prennent le volant pour aller ouvrir eux/elles-mêmes le coffre-fort sur les trois autres sites UDD. L'opération prend quelques dizaines de minutes. Et bis repetita à chaque fin de vacation....
Pratique, non? De là à dire que cette idée est sortie du cerveau d'un illuminé...

79. Le Serrurier.
~~79. L' inspecteur.~~

Ça doit être ça la rationalisation de notre administration.

INFANTILISATION --> INFÉRIORISATION --> DOMINATION ?

Ration d'éco *(si la décoration est affaire d'ornement, l'économie est affaire de gouvernement, c'est-à-dire l'affaire de tous)*

Protectionnisme : lever un tabou

proposition d'instauration d'un néo-protectionnisme conduisant notamment à restaurer un tarif extérieur commun de l'Union Européenne.

Par Christophe Ramaux, article paru dans Politis, 1er février 2007

La régulation participe de la préservation

Le protectionnisme est tabou pour une partie de la gauche non libérale. Les bonnes raisons ne manquent pas.

Il peut verser dans le nationalisme. La *doxa* nous le rappelle inlassablement en parlant dans les deux cas de *tentation*. Il peut accréditer l'idée que la *contrainte extérieure* explique tout – l'austérité salariale, le démantèlement des droits sociaux – et *désarmer* en laissant entendre qu'aucune autre politique ne serait, en l'attendant, possible.
Il passerait outre que ce sont les firmes multinationales qui organisent les choix de *localisation* de leurs investissements – dont les *dé*localisations au sens strict (fermer ici pour transférer là-bas) ne sont qu'une infime partie – ou de leurs achats (sous-traitance, etc.).
Enfin, il empêcherait le développement des pays moins développés en leur interdisant l'accès aux innovations technologiques (si on brime les investissements) et la possibilité de bénéficier de leur s avantages comparatifs (si on restreint leurs exportations). Ce dernier argument renvoie à certains bienfaits des échanges et de la concurrence que reconnaît donc, à l'occasion, la gauche non-libérale : c'est un point positif tant elle peine à le faire par ailleurs.

Mais les bonnes raisons ne font pas raison. Et ce d'autant moins qu'il faut prendre la mesure du caractère radicalement nouveau de l'actuelle mondialisation. Avec elle, une partie du capital s'emploie à établir un régime inédit de mise en concurrence généralisé des pays et de la main-d'œuvre. Un régime de *déflation salariale* comme le souligne J. L. Gréau dans *L'avenir du capitalisme* (Gallimard). La protection sociale, le droit du travail ou les services publics sont alors autant de cibles à abattre.
Preuve de sa redoutable cohérence, le néo-libéralisme s'emploie simultanément à saper la démocratie politique, soit le fondement politique de l'Etat social. Et cela en discréditant son cadre d'exercice principal qu'est l'Etat-nation citoyen (cf. l'éloge par le bas du communautarisme, du régionalisme et de la décentralisation aveugle et celui par le haut des institutions supra-nationales).

A la volée

face au libre-échange, il faut regarder résolument à gauche

Christophe Ramaux :
économiste français, maître de conférences à l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne).
Il réalise ses recherches dans le cadre du Centre d'Économie de la Sorbonne (CES – équipe Matisse). Ses recherches portent sur deux domaines : l'économie du travail et l'État social. Outre les questions de chômage, il a notamment travaillé sur la précarité et la stabilité de l'emploi.
Sur le domaine de l'État social, il invite à retenir une acception large de celui-ci qui intègre les 4 piliers que sont la protection sociale, le droit du travail (et à la négociation collective), les services publics et les politiques macroéconomiques (budgétaires, monétaires, etc.) de soutien à l'activité et à l'emploi.

Que faire ?

Ne pas nier l'ampleur des enjeux d'abord. La mise en concurrence généralisée est réelle. Les entreprises implantées dans les pays émergents – Chine et Inde en tête ne réalisent pas seulement des produits bas de gamme. Elles sont déjà en mesure, et cela sera plus vrai encore demain, de produire des biens et services complexes.
La France accueille certes aussi des investissements étrangers. Mais ils sont souvent d'une autre nature : rachat d'entreprises, de capacités de production déjà existantes, ici ; implantations de nouvelles capacités de production là-bas. Parce qu'elle est généralisée, la concurrence opère aussi à l'intérieur de l'Union européenne. De la part des nouveaux membres, bien sûr, mais aussi, depuis quelques temps, de la part de l'Allemagne.

bien loin de filtrer, ...

La raison économique, si du moins on ne la réduit pas à celle de la finance, exige de rompre à la fois avec la libéralisation financière et le libre-échange généralisé. Les pays moins développés ont besoin d'investissements étrangers pour accéder aux innovations technologiques. Ils n'ont rien à gagner, si ce n'est la dépendance, à une croissance tirée par les exportations. C'est bien la satisfaction des immenses besoins de leurs peuples qui doit la tirer.

... le libre-échange transforme le monde...

La raison démocratique l'exige tout autant. N'est-ce-pas la possibilité pour les communautés de citoyens de choisir leur destin qui est en jeu ?

La concurrence, les échanges, ont évidemment du bon. On ne peut néanmoins confier au marché, ni a fortiori au capital, le pilotage exclusif de l'économie. Celui-ci exige aussi de l'intervention publique. Ce qui est vrai de façon générale, l'est pour les relations écomnomiques internationales. Dans la Grande transformation – ouvrage qui vaut surtout pour ses intuitions – K. Polanyi retient une définition large du protectionnisme en y intégrant la protection sociale et commerciale. Cela donne une boussole : ni économie de marché, ni tout-Etat, et donc ni libre-échange, ni protectionnisme intégral.

...en une véritable passoire

D'où le bien-fondé du plaidoyer en faveur d'un néo-protectionnisme (voir le site http://www.protectionnisme.eu) : il s'agit , en relançant notamment la préférence communautaire, de permettre à la concurrence de s'exercer, mais à l'intérieur de zones relativement homogènes. Cela permettrait de réduire les échanges internationaux et donc la pollution . Le néo-protectionnisme ne suffit pas à dessiner un projet global à opposer aux libéraux. Sans cette pièce-là, nul projet cohérent cependant.

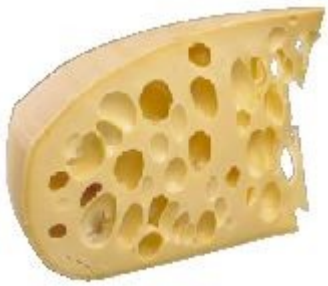

mais tout n'est pas encore rapé !

Christophe Ramaux

Contre-Feux *(chroniques de citoyen-e-s engagé-e-s)*

La Physique de l'emploi

→ Un contrôle indépendant de la radioactivité

Devant le manque de volonté et de moyens engagés par les États pour oeuvrer à un monde plus juste, d'autres acteurs interviennent. Nous vous présentons ici une association qui agit, si l'on peut dire, "directement" :

Création

Au lendemain de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, alors que les services officiels indiquent que la France, en raison de son éloignement, a été totalement épargnée par le nuage radioactif, des familles entières consomment, sans le savoir, du lait, du fromage, des légumes frais... gorgés de produits radioactifs.
C'est en réaction contre les mensonges diffusés par les autorités françaises, le manque de prise en considération des conséquences de cet accident pour l'être humain et l'environnement que la CRIIRAD s'est constituée. Nous étions alors en 1986.

Plusieurs vocations

- contrôler et informer les populations sur les pollutions radioactives et les risques liés au nucléaire : sites contaminés, radon *(cf colonne de droite)*.
- veiller au maintien, à l'application et à l'amélioration des règles de contrôle et de radioprotection suffisante.
- d'obtenir la mise en place de toutes mesures de protection sanitaire jugées nécessaires .

Une indépendance

La CRIIRAD est indépendante des exploitants du nucléaire, de l'État et de tous partis politiques grâce aux 4700 adhérent-e-s qui la soutiennent financièrement.

Des outils

- Un laboratoire d'analyse équipé pour le dépistage et l'identification des pollutions radioactives (aliments, eau, gaz radon). Composé d'une équipe de scientifiques, il effectue des analyses tant en France qu'à l'étranger.
- Un service d'information : publications, conférences, stages de formation, animations en milieu scolaire, expositions, ateliers pratiques, interventions dans les médias.

En résumé

Structure atypique, associant les garanties éthiques d'une association à but non lucratif et le professionnalisme d'un laboratoire spécialisé, la CRIIRAD travaille depuis 24 ans sur toutes les questions relatives à la radioactivité, à ses utilisations et à ses effets sur la santé. Grâce à son laboratoire, elle contrôle l'état radiologique de l'environnement et des produits alimentaires et, en cas de pollution avérée, informe les populations, alerte les autorités et s'efforce de faire sanctionner les pollueurs.

SACHONS NOUS EN INSPIRER,
SOYONS DES PROTECTEURS DES CONSOMMATEURS,
PAS DES ACCOMPAGNATEURS DU LAISSEZ-FAIRE

source : site internet de la CRIIRAD

(1) CRIIRAD : Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité

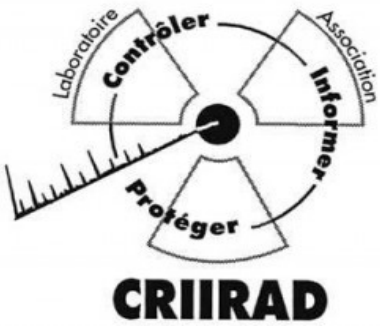

la DGDDI serait bien inspirée de reprendre leur devise

A la volée

LE RADON

est issu de la désintégration de l'uranium naturellement contenu dans les sols. Naturel donc anodin ?
Pas vraiment. En France, la radioactivité du radon est la 2ème source de décès par cancer du poumon (après le tabagisme actif et devant le tabagisme passif).

→ Loin d'être propre, le nucléaire est une énergie néfaste à l'état naturel. Alors quand l'Homme vient se mêler à l'histoire...

Contact @

CRIIRAD
Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la radioactivité

471, avenue Victor Hugo
26000 Valence
site internet : www.criirad.org
tél : 04 75 41 82 50
fax : 04 75 81 26 48

Horizons *(contacts, liens avenants, adhérer)*

* Nous contacter

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées rassemblées de vos représentant-e-s Solidaires *roisséen-ne-s, francilien-ne-s et plus si affinités (!) :*

1°) Coordonnées des secrétaires régionaux :

nom	Fonction	Service	téléphone
Baptiste ALAGUILLAUME	Co-secrétaire interrégional	BSE T2A	06 68 53 09 70
Fabien MILIN	Co-secrétaire interrégional	UDD nuit	06 10 15 02 57
Abdellatif FELLAH	Co-secrétaire régional fret	UDD nuit	-
Mohamed OUALANE	Co-secrétaire régional fret	France Handling	
Karen BARTHE	Co-secrétaire régionale voyageurs	BSE T2E	
Hélène BECKER	Co-secrétaire régionale voyageurs	BSE S	
Benoit BAZIER	Trésorier	UDD nuit	

2°) Coordonnées des permanences locale et nationale de Solidaires Douanes :

	Adresse	Courriel et site internet	Téléphone et fax
Permanence locale	Bat 3520b, zone de fret 4, rue des voyelles, 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE	Courriel : solidaires.roissy@douane.finances.gouv.fr site internet : www.solidaires-douanes.org/	Tél: 06.10.15.02.57
Permanence nationale	Solidaires Douanes Boite 29, 80-82 rue de Montreuil 75011 PARIS	Courriel : solidaires.douanes@wanadoo.fr site internet : www.solidaires-douanes.org/	Tél: 01.55.25.28.85 Fax: 01.43.48.73.11

3°) Représentants à la Commission Régionale Masse d'Ile-de-France :

coordonnées	Nom	Service	Téléphone
Elu titulaire	Nacer KHALDI	Paris	01.55.31.85.37
Elu suppléant	Fabien MILIN	UDD Roissy Nuit	06.10.15.02.57
Expert	Baptiste ALAGUILLAUME	BSE T2A	06.68.53.09.70

4°) Représentant Solidaires Finances au CHS DI 93 :

(CHS DI 93 : Comité Hygiène et Sécurité Départemental Interdirectionnel de Seine-Saint-Denis)

coordonnées	Nom	Service	Téléphone
représentant	Fabien MILIN	UDD Roissy Nuit	06.10.15.02.57

* Liens avenants *(sites internet attachants) :*

http://www.demosphere.eu/ : agenda alternatif -et militant- de la région parisienne

http://rezo.net/ : « le portail des copains » : site agrégatif, portail d'information alternative (blogs, presse écrite, presse en ligne, émissions radiophoniques...)

http://www.acrimed.org/ : ACtion CRItique MEDias, observatoire des médias. Association réunissant des journalistes et salariés des médias, des universitaires et des usagers des médias pour oeuvrer à « une critique indépendante, radicale et intransigeante ».

Directeur de publication : Fabien Milin

Prochain numéro en septembre 2011

* Adhérer : *(réduction d'impôt égale à 66% de la cotisation versée)*

Je soussigné déclare adhérer au syndicat SOLIDAIRES DOUANES,

Nom : **Prénom :**

Né le : **à :**

Résidence : **Service :**

Adresse du service :

Grade : **Fonction :**

Adresse perso :

Tél (travail) : **Tél (personnel) :**

Portable : **Fax (travail) :**

Adresse courriel pro :

Adressecourriel perso :

A **le** **Signature**

Montant des cotisations (annuelles) 2011 en euros :

Agents Berkani	26	Inspecteurs du 8ème au 12ème échelon	130
Agents de Constatation 2ème classe	42	Inspecteurs Régionaux 3ème classe	177
Agents de Constatation stagiaires externes	28	Inspecteurs Régionaux 2ème classe	187
Agents de Constatation 1ère classe	56	Inspecteurs Régionaux 1ère classe	207
Agents de Constatation Principaux 2°classe (échelle 5)	61	Inspecteurs Principaux 2ème classe	189
Agents de Constatation Principaux 1ère classe (NEI)	66	Inspecteurs Principaux 1ère classe	229
Contrôleurs stagiaires externes	41,5	DSD2	259
Contrôleurs 2ème classe	83	DSD1	279
Contrôleurs 1ère classe	93	Directeurs régionaux Classe fonctionnelle	291
Contrôleurs Principaux	98	Directeurs Interrégionaux	361
Inspecteurs stagiaires externes	60	Chefs de Service Comptable	416
Inspecteurs jusqu'au 7ème échelon	120		

- La cotisation des agents retraités est fixée à 50 % de la cotisation « actif » comprise au moment du départ à la retraite
- La cotisation des agents à temps partiel est calculée affectée du coefficient de temps partiel

Pour adhérer, rien de plus simple : remplir le formulaire d'adhésion ci-dessus, y joindre un chèque de cotisation annuelle et, soit filer le tout en main propre à un-e militant-e, soit envoyer le tout par la poste à l'adresse suivante :
Solidaires Douanes, boite 29, 80 rue de Montreuil 75 011 PARIS